

INTERVENTION DE FRANCOISE PERON
CONSEILLERE GENERALE DU FINISTERE
DELEGUEE A LA JEUNESSE

Séance plénière du Conseil général du Finistère de janvier 2015
Rapport « Favoriser l'accès de tous les jeunes à leur autonomie »
(seul le prononcé fait foi)

Monsieur le Président, cher-es collègues,

Je ne rappellerai pas une nouvelle fois à quel point la jeunesse est perméable aux crises économiques, à quel point elle est touchée par les bouleversements sociaux, à quel point, enfin, une politique publique de solidarité est nécessaire.

Nous n'assistons pas les jeunes. Nous les accompagnons. Nous ne les mettons pas dans des cases. Nous croyons en eux.

Le passage vers l'autonomie est de plus en plus rude, de plus en plus chaotique, de plus en plus incertain. Ces difficultés d'accès à l'autonomie des jeunes pèsent non seulement sur les familles mais aussi sur les Institutions.

Les événements majeurs de ce début d'année témoignent de l'importance des politiques jeunesse. L'Education nationale ne peut pas tout. Les collectivités montrent une nouvelle fois leur nécessité et leur complémentarité.

C'est pourquoi, en 2015, les dispositifs départementaux d'insertion et d'aides aux jeunes seront maintenus.

2015 sera l'occasion de tirer les enseignements du dispositif « Garantie jeune », expérimenté depuis 2013, et de poursuivre l'implication dans le dispositif « emplois d'avenir ».

Nous allons aussi simplifier nos dispositifs en fusionnant les trois fonds de soutien aux initiatives des jeunes et en confiant la gestion et l'animation de « Kaléidoscope » au CRIJ (Centre Régional Information Jeunesse

D'une manière générale nous interviendrons sur le renforcement de l'information et de l'écoute des projets, sur des actions soutenant l'insertion professionnelle, et enfin, sur les conseils et l'information sur la vie affective et sociale

Nous allons poursuivre les actions d'informations des jeunes mais aussi d'ouverture de la jeunesse au monde et aux enjeux de société

Le travail mené dans la cadre de la coopération internationale et celui engagé avec les associations et les réseaux d'information seront poursuivis.

Ce travail se renforcera aussi en lien avec les territoires et notamment les intercommunalités dans leur mission de coordination des politiques jeunesse.

Concernant les aides directes aux jeunes, nous maintenons notre soutien à la scolarité des enfants et des étudiants de familles modestes. (Secours d'études aux élèves des collèges et lycées et prêts d'honneur aux étudiants, Aides aux BAFA/BAFD).

A ces actions de soutien direct auprès des jeunes et leur projet, s'ajoutent des actions plus ciblées sur l'appui à l'insertion professionnelle.

En Finistère, 612 jeunes avaient intégrés le dispositif Garantie Jeunes au 1^{er} septembre 2014. A la fin de l'année environ 900 jeunes seront dans le dispositif.

Le Département poursuivra en 2015 son implication dans la réussite de ce dispositif en accordant une vigilance particulière à la complémentarité de ce dispositif avec les autres dispositifs d'accompagnement, à la simplification du processus d'entrée et au repérage des jeunes isolés qui n'ont pas ou plus de contact avec le réseau des missions locales.

Il s'agit bien pour le Conseil général, dans les différents dispositifs mis en œuvre de détecter et lever les freins, parfois ponctuels, à l'autonomie des jeunes et leur insertion. (logement, d'aide au permis de conduire.

Notre implication pour l'insertion professionnelle des jeunes se manifestera aussi au titre des Emplois d'avenir. En tant qu'employeur, le Conseil général s'est inscrit dans le dispositif en proposant 100 emplois dans les services principalement sur les métiers d'agent administratif, agent de restauration, agent d'entretien des locaux.

Notre partenariat avec les missions locales se traduira enfin dans le soutien à l'accès aux formations des jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire.

Je rappelle qu'en 2014, environ 14 000 jeunes ont été accompagnés par les missions locales et qu'elles constituent un relais aussi efficace qu'indispensable des politiques jeunesse.

Enfin, chers collègues, un dernier axe de notre soutien à la jeunesse se traduit nos actions de planification et d'éducation familiale. Comme les missions locales, les centres de planification et d'éducation familiale constituent un maillon essentiel dans la mise en œuvre de notre politique.

Nous poursuivrons en 2015, le développement de l'information du conseil et de l'écoute sur la sexualité et la contraception

La création d'un observatoire permettant l'observation, l'analyse et l'évaluation permettra d'améliorer l'efficacité du dispositif et de réunir l'ensemble des partenaires.

Voilà chers collègues, cette rapide présentation du rapport qui met pleinement en exergue le rôle de médiateur du département et sa volonté de cohérence et d'efficacité au service des jeunes